

LE DATURA STRAMOINE

Datura stramonium

« La fleur du diable », en émergence sur le territoire du Parc, est une **PLANTE TOXIQUE** pour les humains et les animaux.

Quand pousse-t-elle ?

C'est une herbacée annuelle d'été, elle fleurit de juillet à septembre.

Où pousse-t-elle ?

On peut la trouver dans les cultures d'été, les friches, les jardins (où son aspect ornemental peut être recherché), les prairies de pâture, les bords de routes et de rivières.

Comment la reconnaître ?

De 40 cm à 2 m de haut.

Grandes feuilles fortement et inégalement dentées.

La plante dégage une forte odeur désagréable lorsque les feuilles sont froissées.

Fleurs solitaires blanches (parfois violettes) en entonnoir de 4 à 10 cm de long.

Fruits en capsules épineuses, appelées bogues, de la taille d'une noix.

Graines, brun noir à grisâtre, jusqu'à 300 par fruit.

► **Vous avez un doute ? Ne touchez pas la plante.** Utilisez une application comme Pl@ntNet pour l'identifier à partir d'une photo.

► Quelles parties de la plante sont toxiques ?

Toutes ! Notamment les graines dont la durée de vie est de plusieurs dizaines d'années.

► Pourquoi lutter ?

- De très petites quantités peuvent déclencher une intoxication (nausée, agitation, troubles de la vue, désorientation, fièvre, tachycardie, convulsion et coma dans les cas plus graves,...)
- Pour les agriculteurs, les récoltes de blé noir ou autres graines si elles sont contaminées ne pourront pas être vendues (les contrôles sont très stricts) ce qui peut entraîner des pertes économiques importantes.

CHACUN PEUT CONTRIBUER À LIMITER SA DISSÉMINATION,
le premier geste consiste à **ne pas semer ou planter !**

Que faire si j'ai du DATURA dans mon jardin ?

LA PRIORITÉ : ne pas laisser monter en graines
= intervenir avant la formation des bogues

- 1** Se protéger, au minimum avec des gants afin d'éviter les risques de brûlure.
- 2** Arracher manuellement les pieds avant la formation des graines* (si trop de pieds, faucher le plus ras possible).
- 3** Mettre les plantes en tas dans un endroit isolé du jardin et les laisser se dégrader.
 - ! Ne pas mettre dans le compost, ni apporter en déchèterie (pour limiter la dissémination via des graines dans la terre autour des racines)
 - ! Ne pas brûler : les fumées sont très toxiques
- 4** Idéalement végétaliser la zone à Datura avec un couvert végétal dense pour limiter la repousse, et ne pas transporter de terre depuis cette zone.
- 5** Surveiller l'année suivante les zones à Datura pour pouvoir intervenir avant la montée en graines.

* **Si le pied a déjà des bogues,**

ce n'est pas l'idéal, mais, **avant arrachage** comme décrit plus haut, **enlever les bogues** (toujours avec des gants) et les **mettre dans un contenant fermé** non percable (par les bogues elles-mêmes) **puis dans le sac d'ordures ménagères résiduelles** pour collecte.



Une vidéo « Mieux comprendre le Datura » est également disponible sur www.pnr-millevalches.fr/datura

En cas de doute : v.lelaure@pnr-millevalches.fr



Les fiches « Datura attention danger ! » et « Que faire si j'ai du datura dans mon jardin ? » rédigées par la Chambre d'agriculture du Loir et Cher ont servi de modèle pour la construction de ce document qui mobilise également les données de : Datura stramoine - Fiche espèce Fredon Grand Est ; Fiche de reconnaissance - Ne pas confondre Datura stramoine et Tétragone cornue, Inrae-Anses ; Maîtriser le Datura pour éviter le déclassement des lots, Chambre d'agriculture du Puy de Dôme ; Modèle d'arrêté municipal portant sur la lutte contre le Datura stramoine, Délégation départementale de l'Ardèche de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes ; Qu'est-ce que le Datura ?, Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire ; Reconnaître et surveiller les plantes invasives en Bretagne - Le Datura stramoine, Fredon Bretagne.